



Premier ministre

Hôtel de Matignon, le 27 janvier 2017

Discours de M. Bernard CAZENEUVE, Premier ministre

Seul le prononcé fait foi

Discours du Premier Ministre

A l'occasion de la signature de l'avenant au CPER Ile-de-France

Paris, 7 février 2017

Monsieur le ministre, cher Jean-Michel BAYLET

Monsieur le Préfet de région, cher Jean-François CARENCO

Madame la présidente du Conseil régional, chère Valérie PECRESSE,

Monsieur le Président du Conseil départemental, cher François DUROVRAY,

Monsieur le sénateur-maire, cher Vincent DELAHAYE,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs,

Mesdames, Messieurs,

C'est à dessein que j'ai tenu à signer ici, à Massy, avec Valérie PECRESSE, l'avenant au contrat de plan Etat-région pour l'Ile-de-France

Tout d'abord, parce que c'est pour nous l'occasion de mesurer la remarquable transformation urbaine qui est ici à l'œuvre, autour du hub TGV de Massy.

Les chiffres sont impressionnants : sur 110 hectares d'anciennes friches industrielles, vous construisez un quartier qui accueillera 10.000 nouveaux habitants et 14.000 emplois. Sur la place du Grand Ouest que nous venons d'observer, émergent 4 hectares de ville, grâce au travail de 1200 ouvriers qui, chaque semaine, font sortir de terre 1200 nouveaux mètres carrés.

Je veux saluer cette réussite qui prend vie sous nos yeux, Monsieur le Maire. Votre intuition devient réalité : les infrastructures de transport s'accompagnent d'un grand projet de requalification urbaine.

En me rendant à Massy, je veux également souligner que le Grand Paris porte l'ambition de rééquilibrer l'Ile-de-France et permet en particulier à la Grande couronne de trouver toute sa place. Le Grand Paris que nous construisons permet de dépasser les frontières administratives et économiques héritées de l'après-guerre. Ici, nous sommes au cœur de l'un des nouveaux pôles à partir desquels va s'organiser le Grand Paris.

Ces convictions ont commencé à prendre corps dès février 2015, grâce à la signature avec Jean-Paul HUCHON du contrat de plan Etat-Région pour l'Ile-de-France. L'avenant que nous signons aujourd'hui, en apportant le financement requis pour l'amélioration des transports et la modernisation des universités, leur donne une dimension nouvelle.

Bien plus qu'un simple instrument financier, le contrat de plan Etat-Région est un outil stratégique pour le développement de la Région Capitale.

Pour transformer et rééquilibrer un territoire, je crois comme vous, chère Valérie PECRESSE, en la force du contrat. Je crois aussi en la continuité de l'action publique, lorsqu'elle sert l'intérêt général.

Ce contrat de plan révisé confirme la priorité absolue donnée à l'amélioration des conditions de déplacement de nos concitoyens dans cette grande région.

C'est pourquoi l'Etat apportera plus de 1,4 milliards d'euros pour la modernisation et à l'extension des réseaux d'ici à 2020, auxquels s'ajouteront 1,6 milliards apportés par la Société du Grand Paris et 3 milliards apportés par la Région. Par ailleurs la SGP consacrera 13 milliards, sur la même période, à la réalisation des nouvelles lignes de métro du Grand Paris Express.

C'est ainsi une véritable révolution des transports qui s'engage pour améliorer de la qualité de vie des Franciliens, pour renforcer l'attractivité de ce territoire et pour y préserver l'environnement.

Les nouvelles lignes du Grand Paris Express, dotées des technologies les plus avancées en matière de métro automatique, permettront de doubler la longueur du réseau parisien. Conçu sous le quinquennat précédent, ce projet s'est réalisé sous les gouvernements de Jean-Marc AYRAULT et de Manuel VALLS grâce à la mobilisation des financements nécessaires.

Ces lignes sont désormais bien engagées et irréversibles. Les enquêtes publiques ont eu lieu et toutes les déclarations d'utilité publique seront publiées d'ici la fin d'avril. Cela vaut bien sûr pour la ligne 18 qui desservira ce territoire.

J'ai par ailleurs noté votre accord, Madame la Présidente, pour que la déclaration d'utilité publique de la ligne 15 Est soit publiée sans attendre, afin que ce projet ne souffre d'aucun retard. Comme nous en sommes convenus, à la demande du Syndicat des transports d'Île-de-France et de Jean-Christophe LAGARDE, la SGP apportera son concours aux études sur la desserte du centre de Drancy.

Ce projet prend désormais corps : grâce à l'engagement exemplaire des équipes de la SGP et de son président, Philippe YVIN, les travaux ont débuté sur la ligne 15 Sud et le premier tunnelier sera mis en place à la fin de l'année à Champigny.

L'amélioration des transports en Ile-de-France, c'est aussi bien sûr l'extension du RER E vers l'Ouest, qui offrira une alternative au RER A aujourd'hui saturé. Le financement de ce projet majeur sera assuré grâce à une contribution exceptionnelle de l'Etat via la SGP.

Le Nouveau Grand Paris des Transports, c'est aussi la modernisation des lignes existantes conformément au Plan de mobilisation élaboré par votre prédécesseur. Elle représente un enjeu essentiel puisque les lignes RER et Transilien sont la colonne vertébrale des déplacements en Ile-de-France.

Or, nous le savons, ce réseau, qui fait le quotidien des Franciliens, n'était plus à la hauteur : incidents à répétition, ruptures de caténaires, conditions de déplacement indignes d'une grande capitale. Les voyageurs sont à juste titre exaspérés.

Ces difficultés sont la conséquence de décennies de sous-investissement dans le réseau francilien, au profit des lignes TGV. A la suite du rapport de la Commission Mobilité 21 animé

par le député Philippe DURON, nous avons su reconnaître les excès de la politique du « Tout TGV » et accorder à nouveau la priorité aux transports du quotidien.

Cette priorité au renouvellement du réseau existant s'est traduite dans le contrat de performance que l'Etat vient de conclure avec SNCF Réseau. L'Ile-de-France en sera la première bénéficiaire : entre 2014 et 2017, SNCF réseau aura quasiment doublé ses investissements dans la région et créé plus de 1 100 postes supplémentaires.

Les investissements affectés au renouvellement du réseau atteindront cette année 740 millions d'euros. Je sais, Madame la Présidente, combien vous êtes vigilante sur ce point. Mais je peux vous confirmer que l'Etat a donné à SNCF Réseau les moyens de tenir ces engagements vis-à-vis du STIF.

Le contrat de plan prévoit en effet la poursuite de ces investissements sur la période 2015-2020, avec 1,4 milliard d'euros pour les schémas directeurs des RER et les schémas de secteurs des lignes. Le remplacement des 180 kilomètres de la caténaire de la ligne C entre Paris et Brétigny, qui avait près de 100 ans d'âge sur certains tronçons, illustre bien cet effort.

Je n'oublie pas le renouvellement des matériels roulants, dans le cadre du plan que vous avez lancé, Madame la Présidente. Il concernera bien sûr la ligne B qui dessert Massy.

Améliorer les lignes existantes, c'est aussi simplifier leur exploitation. Je pense, en particulier, à la ligne D, qui couvre 190 kilomètres de rails, sur trois régions. Grâce au travail pragmatique accompli par François DUROVROY et Stéphane BEAUDET, la circulation y sera dès 2018 plus régulière et deux fois plus fréquente.

*

Grâce à l'avenant que nous signons aujourd'hui les crédits apportés par l'Etat seront abondés de près de 15 millions d'euros. Son aboutissement est également dû à l'implication de Jean-Michel BAYLET, Ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales. Dans le secteur des transports, cet avenant comporte deux volets.

Le premier concerne l'accompagnement du plan routier que vous avez souhaité déployer afin d'améliorer la circulation routière dans la région. Des projets aussi attendus que l'enfouissement de la nationale 10 à Trappes, l'achèvement du contournement de Roissy, ou encore celui de la déviation de Boissy-Saint-Léger, seront accélérés.

L'avenant permettra ensuite d'assurer le financement des trois projets majeurs que sont le tram 12 express entre Massy et Evry, l'extension du tram T1 et la réalisation du tram T9 dans le Val-

de-Marne. S'agissant en particulier du tram 12, qui arrivera ici à Massy, le bouclage du financement nous permet de signer aujourd'hui un protocole d'engagement avec la Région, le Département de l'Essonne, SNCF Réseau et SNCF Mobilités. Ce projet reliera les deux principales agglomérations essonniennes et, conformément au souhait du Président de Grand Paris Sud, cher Francis CHOUAT, il améliorera la liaison entre les communes, notamment celle de Grigny. Je veux souligner également son rôle pour la desserte de l'hippodrome de Ris-Orangis qui, grâce à la mobilisation des élus locaux, a vocation à devenir une destination majeure de l'Ile-de-France, dans le cadre d'un projet de développement durable, celui de l'Ecopolis tourné vers le loisir, le sport, le bien être, la santé.

Relier les territoires, abolir les coupures, rapprocher les habitants des opportunités qu'offrent les villes, voilà comment on met fin aux situations de relégation. C'est l'enjeu du tram 12 comme du tram 4 pour la desserte de Clichy-sous-Bois et Montfermeil. Après des décennies de blocage, ce projet est enfin lancé grâce à l'Etat.

*

Mais le Grand Paris n'est pas seulement un projet d'infrastructures. C'est l'ambition d'inventer un nouveau modèle urbain.

Avec 635 000 étudiants, la région Ile-de-France occupe une place éminente dans le paysage national et international des savoirs. L'action de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a permis de consolider cette position privilégiée : plus de cinq milliards d'euros de crédits d'Etat sont mobilisés en faveur des universités franciliennes. Mais il fallait qu'elles trouvent leur juste place dans l'aménagement du Grand Paris et deviennent des acteurs du développement urbain.

C'est pourquoi le contrat de plan Etat-région prévoyait d'apporter à la stratégie régionale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation un soutien à hauteur de 788 millions d'euros.

L'avenant que nous signons aujourd'hui permet d'aller plus loin. Vous avez souhaité, Madame la Présidente, que soient soutenus des projets universitaires de grande couronne, présentés au titre des initiatives d'excellence du Programme d'investissements d'avenir (ISITE).

Vous le savez mieux que quiconque, ici, au travers de de Paris–Saclay, un campus et un centre de recherche en grande couronne, ce n'est pas seulement un lieu d'étude et de production du savoir, c'est un lieu qui crée des liens dans la Ville. C'est pourquoi je me félicite que l'Université d'Evry soit désormais membre de la COMUE Paris – Saclay.

Nous avons au-delà décidé de soutenir les projets de la Communauté d'universités et d'établissements Paris-Seine, en particulier à travers l'IUT et le « learning center ». La COMUE de Paris-Est bénéficiera elle aussi de financements supplémentaires pour son bâtiment de direction à Marne la Vallée.

Permettez-moi pour conclure de citer l'architecte de la place du Grand ouest, Christian de PORTZAMPARC, qui est parmi nous et que je salue : « Toute architecture engage une vision de la ville ».

La ville que nous voyons s'édifier ici, qui résulte de l'engagement constant de nos gouvernement depuis dix ans, traduit bien une telle vision : une ville où s'effacent les frontières arbitraires héritées du passé ; une ville qui est le moteur du développement économique, de la croissance et de l'emploi ; une ville solidaire, où 10 millions d'habitants bénéficient des mêmes qualités de vie et de logement et ont accès à toutes les aménités urbaines.

Christian de PORZAMPARC dit également que l'urbanisme est l'art de réconcilier Hestia et Hermès, l'espace privé et l'espace public. C'est tout le sens de l'aménagement que vous avez conçu ici : ces travaux gigantesques ne visent pas à accumuler encore et encore les mètres carrés de bureau ; mais à susciter l'émergence d'un quartier vivant qui deviendra un nouveau centre du Grand Paris.

Cette vision ne peut progresser que si l'Etat et les collectivités travaillent de concert. Cela n'a pas toujours été le cas. Le contrat de plan Etat-Région a scellé leur réconciliation. L'avenant que nous allons signer amplifie cet effort de mobilisation collective en faveur des transports et des universités.

J'ajoute que cette réussite est aussi le fruit du travail du préfet de la région Ile-de-France, Jean-François CARENCO. Par l'énergie avec laquelle il a porté les projets, par sa détermination à tenir le cap qui lui était fixé, il incarne l'Etat imaginaire et moderne dont nous avons besoin pour mener à bien un aussi vaste projet.

Je vous remercie